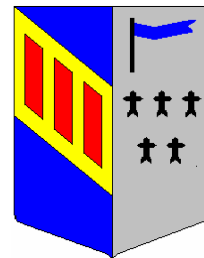




La Bise



Le Mot du Maire

n° 11 - septembre 2003

L'été s'achève après une canicule qu'aucun contemporain n'avait jusque là vécue et qui a entraîné soit disant le départ prématuré de quelques personnes âgées ou malades. Faute d'un gouvernement ou pas, la nature est toujours maîtresse de son déroulement.

L'eau potable a manqué dans beaucoup de communes; par chance nous y avons échappé, mais la vigilance sera de mise. Un autre évènement couronne l'opiniâtreté de beaucoup d'entre nous avec le maintien de notre école publique, reflet de la vie dans nos communes. Vie qui est aussi cruelle et qui vient de nous prendre notre doyenne à l'anniversaire de ses 99 ans.

Toutes nos pensées l'accompagnent.

Point de vue

L'École

Après une période d'incertitude, nous sommes heureux de pouvoir vous dire que **notre école a ouvert ses portes** normalement cette année, avec un effectif de 10 élèves.

Ceci grâce aux **familles** qui ont accepté de s'engager pour le maintien d'un des derniers services publics fonctionnant sur la commune, grâce à toutes celles et ceux qui se sont démenés au long de l'année écoulée, grâce aussi à Mr l'inspecteur d'académie qui a compris l'intérêt de maintenir ouverte notre classe unique.

L'enseignante titulaire sera comme l'an dernier Mme Catia Piquemal.

Les élus feront bien sûr tout ce qui est en leur pouvoir pour que les conditions d'une **scolarité réussie** soient réunies. (par exemple, vu la proportion importante de jeunes enfants, la possibilité d'adjoindre une aide pour l'enseignante est envisagée).

Par contre, et pour la première fois depuis sa création, l'ensemble des familles, à une exception près, n'a pas souhaité utiliser le service **cantine**. Une solution ayant été trouvée pour l'unique utilisateur, le Conseil Municipal a été amené à prendre la décision de suspendre cette activité. Si les conditions d'un bon fonctionnement se trouvent à nouveau réunies, elle pourra bien sûr être reprise.

La nécessité de notre école communale publique étant reconnue, **donnons lui les moyens, tous ensemble, de fonctionner encore longtemps.**

Bon travail à tous

Vie et Actes du Conseil Municipal

Conseils municipaux: 4 juillet, 12 septembre

Décisions du Conseil Municipal :

La réhabilitation du vestiaire en logement est confiée à l'association logement vallée du Rhône.

Travaux achevés et en cours:

Réfection de l'abribus,
Murs de soutènement de la rue des ivrognes et de l'Aiguille
Enrobé quartier du Bouchet
Travaux pont de Malpas (entrée du village)

Prochains conseils municipaux (prévision) :

24 octobre, 5 décembre

Communauté de Communes:

À partir du 1er janvier 2004, Saint Thomé fera partie intégrante de la communauté de communes Rhône Helvie . Cependant, depuis le 19 juin, elle peut siéger et voter.

Ordures ménagères:

Comme vous avez pu le constater cette année, la taxe des ordures ménagères est désormais incluse dans la taxe foncière. Son montant étant fonction des bases foncières il peut être différent pour chacun. Certains paieront plus qu'avant, d'autres moins...

Pourquoi le service de ramassage des ordures ménagères coûte-t-il plus cher au moment même où nous faisons tous un effort pour trier nos ordures?

2 raisons à cela: d'une part l'élimination des déchets coûte de plus en plus cher, d'autre part le budget doit s'équilibrer (les recettes doivent couvrir les dépenses). Une commune ne peut plus subventionner cette activité.

Mais ... si rien n'était trié, le coût serait encore plus élevé!

Secrétariat de Mairie : Tél/Fax : 04 75 52 41 69
mardi et mercredi matin de 8H30 à 12H00, vendredi de 14H00 à 18H00

Ramassage des ordures ménagères :
Le mardi matin

Permanence des élus :

Mr Floribert (Maire) :	le vendredi	de 17H00 à 18H30
	et mercredi 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre	de 17H00 à 19H00
Mr Bosquet (1er Adjoint)	samedi 18 octobre, 22 novembre et 20 décembre	de 11H00 à 12H00

CALENDRIER

“les amis de l'école...”:Assemblée Générale: vendredi 3 octobre à 20h30

“La Pie sur l'Amandier”: chorale “ **Couleur Black** ”, (Gospel), samedi 18 octobre à 21h à l'église.

buvette:avec exposition de peinture ouverte le dimanche 15H-18H
(à partir d'octobre, exposition de tableaux de Suzon BAUMEA d'Allauch (Bouches du Rhône)

Festiteil: mercredi 5 novembre à 20h 30, salle de la cantine: accordéon et castagnade.

Opération « Brioches »: 10, 11 et 12 octobre

11 novembre: cérémonie à 11 heures devant la mairie

Samedi 13 décembre: repas des anciens

naissance

Liam, le 17/06/03 chez Sandy Della Porta et Cyril Donjon

décès

Marie Louise Campana le 07/09/03

Mamies, papis, si vous souhaitez que nous annoncions une naissance, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

dépôt et publication : Mairie d' Aubignas
n° SIRET : 21070020900013
Code APE : 751 A
tirage : 200 exemplaires

DOSSIER

L'eau, source de vie
L'eau, source de survie

La période de sécheresse et de canicule que nous avons connue depuis le mois de juin a permis de mettre au premier plan un élément auquel nous avons perdu l'habitude d'accorder de l'importance: l'eau.

En quelques années, nous sommes passés de **l'utilisation parcimonieuse de l'eau** (parce qu'il fallait aller la tirer au puits, la chercher à la source) au geste anodin **d'ouvrir le robinet** et laisser couler parfois **à flots** pour la douche, les baignoires, les piscines, les divers appareils ménagers, les asperseurs...(changement de besoins entraînant un changement d'utilisation).

La commune, par l'acquisition et l'utilisation d'une nouvelle source a pu **augmenter sa capacité journalière** à fournir l'eau et n'a pas eu à prendre de décision de restrictions draconiennes ces dernières années.

Il existe toutefois un **règlement de base à respecter** au niveau local. Plus généralement, si nécessaire, des arrêtés préfectoraux en restreignent l'utilisation.

La **gestion communale** de l'eau nous permet de garder un **privilège** quant à son prix tant que les usagers en font une utilisation raisonnable.

Mais nous savons maintenant que **l'eau n'est pas inépuisable** et que son utilisation doit obéir à une gestion rigoureuse demandant responsabilisation et civisme de chacun. Dans ce cas, nous pourrions envisager tous ensemble avec sérénité une augmentation de population propice au développement de la commune.

À vous la parole

Un début de solution pour économiser l'eau...

Pourquoi boire de l'eau?

Fuyons le triste breuvage
Dont les poissons font usage;
Des dieux, ce fatal fléau
N'est que pour les niguedouilles.

Eh! Pourquoi donc boire de l'eau?
Sommes-nous des grenouilles?

Charles-François PANNARD

Chau beure lo vin pur lou matin.
A miuegjorn sans aïgua.
E lou ser comme siort de la bota.

*Il faut boire le vin pur le matin.
A midi sans eau.
Et le soir comme il sort du tonneau.*

Proverbe ardéchois

**Le vin console les tristes,
Rajeunit les vieux, inspire les jeunes,
Soulage les déprimés
Du poids de leurs soucis.**

(Lord Byron)